« La gentrification nous apparaît comme un processus de (re)valorisation économique et symbolique d’un espace, qui s’effectue en partie sous le sceau d’un certain modèle d’urbanité inspiré par la ville ancienne européenne et à travers la concurrence entre différents acteurs et groupes sociaux inégalement dotés pour son appropriation et sa transformation. » (Chabrol *et al.*, 2016, p. 68).

La définition de l’ONU est la suivante : un habitat informel est un “groupement de plus de 10 logements situés sur des terrains publics ou privés, construits sans autorisation du propriétaire, en dehors de toute formalité juridique et sans respect des lois de planification urbaine”.

"Il y a aussi le défi de la **mondialisation**, parce que le monde n'est pas facile, et parfois, il n'est pas gentil." *François Hollande*